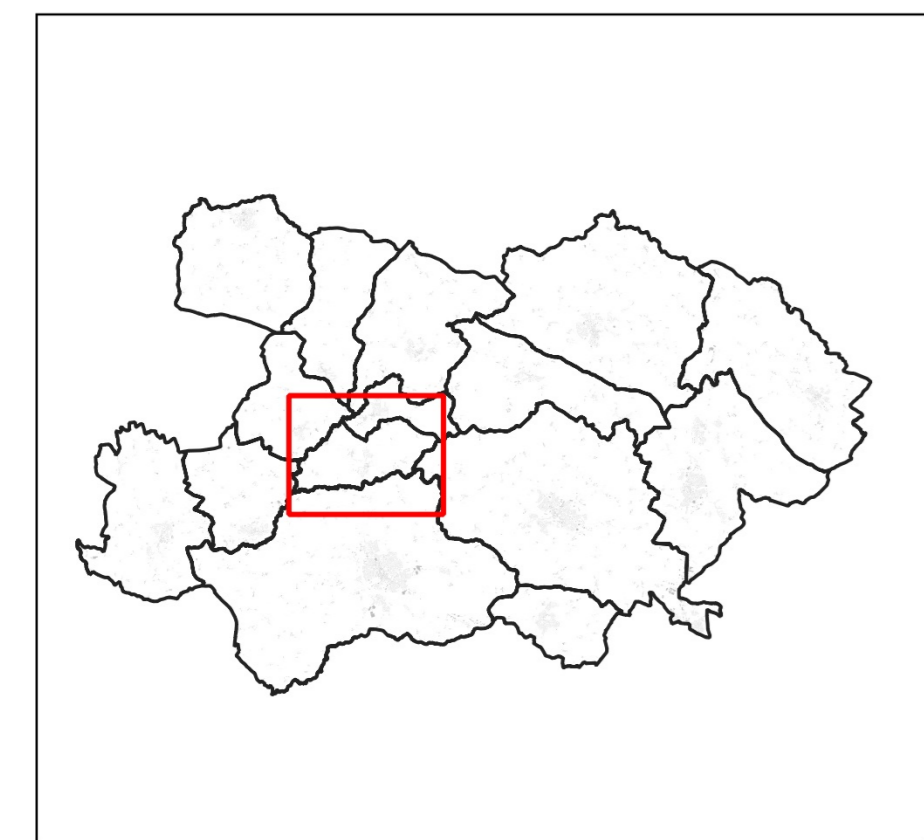


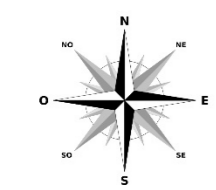
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Vie et Boulogne

Commune de La Chapelle-Palluau

Documents graphiques
PLAN DE ZONAGE



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire



LEGENDE

- Limite de zone
- Zonage A
- Zonage Ae, Ael, Aep, Af, Agv, Ah, Ahz, An, Az
- Zonage N
- Zonage Nc, Nca, Nd, Ned, Nel, Nep, Nept, Nf, Nj, Nl, Nt, Nz, Nv, Nz
- Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine ponctuel protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Cheminement doux à conserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Haies protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Marge de recul (Loi Barnier)
- Linéaire commercial à protéger ou à créer au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Boisement à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'implantation de commerces de proximité au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'implantation des activités de services et de restauration au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine architectural au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide protégée au titre de l'article 5 du SAGE Vie et Jaunay
- Zone humide à protéger

Liste des emplacements réservés :

Numéro	Nature	Bénéficiaire	Commune	Surface (m²)

- Eléments de description des différentes zones :
- 1AUh. Zone à urbaniser à vocation habitat
 - A. Espace agricole
 - Ab. Villages densifiés
 - N. Espace naturel
 - Nep. Zone naturelle liée à la présence d'équipements
 - Ua. Zone urbaine centrale
 - Ub. Zone urbaine à dominante pavillonnaire
 - Uc. Zone urbaine à vocation d'activité
 - Ue. Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et service public
 - Uf. Zone urbaine d'intérêt patrimonial dans laquelle la constructibilité est limitée
 - Up. Zone urbaine à vocation d'activités

